

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Commissariat général au développement durable

**Décision du 29 mars 2011 portant nomination des membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine Géotechnique et risques naturels**

NOR : DEVD1109503S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,  
Vu la circulaire du 25 janvier 2011 relative au nouveau dispositif des comités d'évaluation scientifique et technique de domaine,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé président du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine géotechnique et risques naturels : M. Jean-Louis DURVILLE, membre permanent de la 5<sup>e</sup> section sciences et techniques du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/S5).

Article 2

Sont nommés membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine géotechnique et risques naturels en tant que personnalités, internes ou externes au ministère, choisies pour leur compétence dans le domaine considéré :

M. Georges ARNAUD, responsable du groupe eau, environnement et risques au laboratoire régional des ponts et chaussées de Bordeaux au centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest (CETE Sud-Ouest/LRPC Bordeaux).

M. Jean-Claude AURIOL, chef du groupe terrassements et ouvrages en terre, à l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

M. André BACHOC, chef de service du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI).

Mme Yasmina BOUSSAFIR, adjointe au chef de département géotechnique, eau et risques à l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR/GER).

Mme Marianne CHAHINE, responsable du groupe risques, environnement et infrastructures au département laboratoire de Clermont-Ferrand au centre d'études techniques de l'équipement de Lyon (CETE Lyon).

M. Hervé COULON, responsable adjoint du département risques et développement des territoires au centre d'études techniques de l'équipement du Nord-Picardie (CETE Nord-Picardie).

M. Michel DEFFAYET, directeur du centre d'études des tunnels (CETU).

M. Patrick LE DELLIOU, chef du département A, bureau d'études techniques et de contrôle des grands barrages à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Rhône-Alpes (DREAL/BETCGB Rhône-Alpes).

M. Jacques PARENT DU CHATELET, chargé de mission pour l'innovation à Météo-France, à la direction des systèmes d'observation.

M. Jean-Pierre RAJOT, directeur adjoint à l'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE).

M. Alain-Alexandre ROBERT, chargé de mission avis et contrôle externe génie civil au centre d'études des tunnels (CETU).

M. Philippe SERGENT, directeur scientifique au centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF).

M. Jean-Michel TANGUY, chargé du plan d'évolution des CETE à la direction de la recherche et de l'innovation au commissariat général du développement durable (CGDD/DRI).

### Article 3

Cette décision sera publiée *au Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 29 mars 2011.

*La directrice de la recherche et de l'innovation,*  
R. BRÉHIER